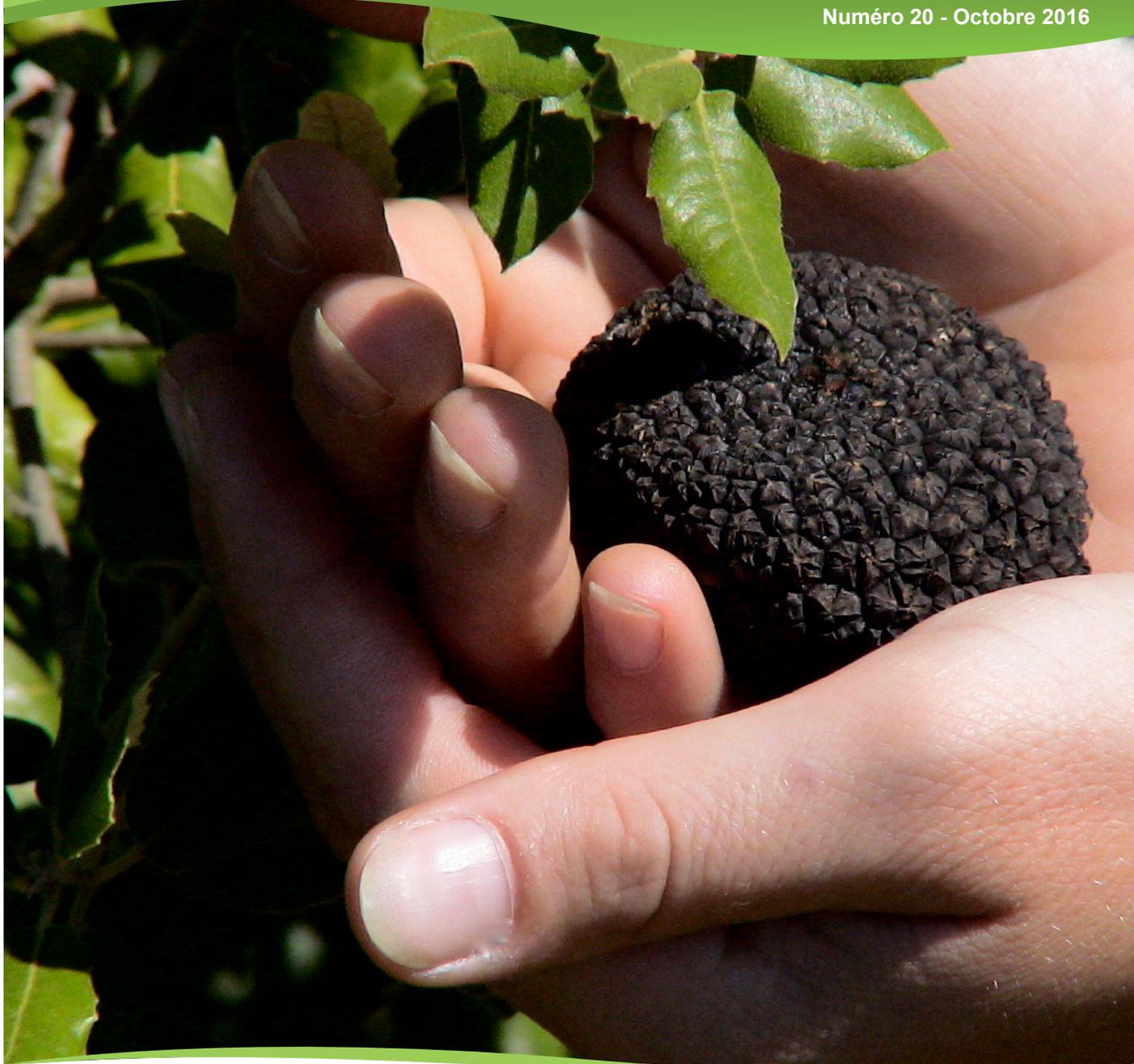


Bulletin des Trufficulteurs

Numéro 20 - Octobre 2016



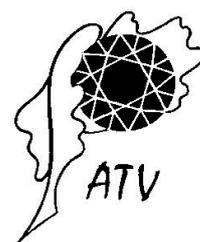
Syndicat des
Trufficulteurs
Charentais



Association des
Trufficulteurs
de Charente-Maritime



Association des
Trufficulteurs
des Deux-Sèvres



Association des
Trufficulteurs
de la Vienne

Edito

A quelques mois de la nouvelle campagne de cavage l'inquiétude est très présente chez les trufficulteurs compte tenu de la sécheresse que nous subissons. Encore une année défavorable en termes de météo...

Quelques inquiétudes aussi avec la nouvelle structure régionale qui doit se mettre en place.

Vos représentants à la fédération régionale des trufficulteurs de Poitou-Charentes (FRTPC) ont acté lors de l'assemblée générale du 25 juin le principe de la dissolution de la structure. Nous avons jusqu'à juin 2017 pour finaliser cette transition vers la Nouvelle Aquitaine. Les structures départementales vont donc adhérer à la nouvelle fédération régionale dont les statuts sont en cours d'arbitrage.

Pour fonctionner durant cette phase de transition, un certain nombre de résolutions ont été prises, notamment celle de confier à chacune des associations départementales le pilotage d'un champ d'action qui relevait de la FRTPC.

Ainsi la Charente-Maritime devient l'interlocuteur privilégié pour la formation, la Charente pour la commercialisation

et pour l'expérimentation, la Vienne pour le domaine internet/intranet, et les Deux Sèvres pour l'animation et la communication.

Cette « évolution administrative » ne modifie en rien notre volonté de continuer les actions engagées à l'image du programme national de recherche Cultur Truf pour lequel trois sites expérimentaux ont été retenus et aménagés en Poitou-Charentes.

Pour terminer cet édito j'adresse un très grand merci à toutes celles et ceux qui ont bâti la FRTPC et qui l'ont animée, assurant ainsi renaissance et rayonnement de la truffe en Poitou-Charentes.

Cet acquis nous devons le pérenniser et, à cette fin, jouer un rôle au sein de la Nouvelle Aquitaine qui soit à la hauteur du potentiel trufficole de nos territoires. Je compte sur la passion et l'engagement de chacun d'entre vous pour y parvenir.

Le Président de la Fédération Régionale des Trufficulteurs,
B. ALLAFORT

Bons de commande plants truffiers

Le Syndicat 16 vous propose quatre pépiniéristes :

- PUYMEGE
- AGRI-TRUFFE
- ROBIN
- HOUETTE

Concernant vos commandes de plants truffiers chez les pépiniéristes **PUYMEGE et AGRI-TRUFFE**, contactez directement votre revendeur local, **M. Christian GALOGER** – Les Généraux - 16230 ST CIERS SUR BONNIEURE – Tél. 05 45 20 30 96 – Mail : beatrice.galoger@wanadoo.fr

Pour les pépinières **ROBIN**, bien vouloir vous adresser auprès de votre revendeur local Mr GOUBIN Philippe – 1, rue des Jardins – Le Cluzeau – 16200 HOULETTE - Tél. 05 45 80 99 32 - Mail : ouzeneaugoubin@orange.fr

Pour les pépinières **HOUETTE**, contactez directement **M. CHARRIER Christian** - Talluchet – 16300 CRITEUIL LA MAGDELEINE – Tél. 05 45 80 57 35 – votre revendeur local.

Le marché de Jarnac

Le règlement et l'organisation restent inchangés par rapport à la saison précédente.

Les marchés auront lieu comme la saison dernière à la salle des fêtes de Jarnac du mardi 6 décembre 2016 au mardi 28 février 2017.

Les truffes devront être prétriées préalablement à la vérification des lots par les contrôleurs, ceux-ci n'ayant pas vocation à effectuer le tri à votre place mais seulement à le contrôler. Les apporteurs doivent se présenter avant 9h et avoir leur carte d'adhérent 2016.

Des tables à l'écart du lieu de vente seront à disposition des nouveaux apporteurs pour le tri de leurs lots avec l'aide de contrôleurs du bureau de contrôle.

Les truffes rejetées au contrôle seront ensachées avec le nom de l'apporteur et lui seront remises à la fin du marché.

Le placement des apporteurs pour le marché de gros et de détail sera différencié par des nappes de couleurs différentes sur les tables.

Le règlement du marché et l'orientation dans la salle des fêtes seront affichés à l'entrée de la salle. Un bureau de réclamation sera à la disposition de chacun en cas de litige.

Une urne sera à votre disposition pour l'indication de vos prix de vente de façon anonyme pour constituer un référentiel de prix à l'aide des reçus qui vous auront été remis lors du contrôle de vos lots. Votre participation est très importante car elle permet d'annoncer des chiffres représentatifs des activités du marché de Jarnac.

Eric CHASSERIAUD
Vice-Président Association des Trufficulteurs de Charente-Maritime

Les truffes de Poitou-Charentes ? Elles sont sur les marchés, près de chez vous !



Les Truffes sont aussi chez les producteurs.

Renseignez vous !

- | | | |
|-----------------------------|----------------------------------|----------------|
| Charente 16 | - Président - Régis Mesnier | 06 15 32 86 01 |
| Charente-Maritime 17 | - Présidente - Alice Perron | 06 18 68 37 84 |
| Deux-Sèvres 79 | - Président - Christian Soullard | 05 49 05 02 43 |
| Vienne 86 | - Président - Philippe Auvin | 06 07 69 36 33 |

Le ciel nous joue de mauvais tours...

Jean-Marc OLIVIER, ADT 17

Le climat de l'année 2015 n'avait pas été terrible et la récolte était hélas en phase. Pour 2016, difficile aujourd'hui d'être catégorique, le bilan se fera en mars (sans doute avant). Mais il y a quelques indications venant des relevés météorologiques.

La saison 2016-2017 ne partait pas si mal ; certes les températures ont été basses au printemps, mais les indices d'humidité des sols sont restés bons jusqu'à la mi-juin après des pluies parfois record en fin-mai. A priori, les naissances ont pu avoir lieu.

En juin, j'avais incité les trufficulteurs français à la prudence pour le démarrage des arrosages fin juin et début juillet ; il fallait éviter les surcharges hydriques entraînant la mort des truffettes. Dès la première décennie de juillet et en fonction des prévisions, cette prudence n'était plus de mise. Nous sommes entrés dans une période de grand sec qui va durer jusqu'au 13 septembre.

Le tableau donne les cumuls mensuels des pluies (en mm) à partir des relevés des stations climatiques de Météo-France ; il y a sans doute quelques écarts locaux qui sont omis, mais les différences au sein de la région (ou ex-région) sont minimes.

STATIONS	JUIN	JUILL.	AOUT	SEPT.
La Rochelle	27 (10 au 16) n= 40	ns n= 42	25 (3 et 4) n= 43	33 (13 au 16) n= 59
Niort	40 (10 au 17) n=50	ns n=55	17 (3 et 4) n= 50	42 (13 au 16) n=55
Cognac	41 (10 au 17) n=52	ns n=48	8,7 (le 4) n=47	49 (13 et 16) n=60
Poitiers	62 (13 au 17) n=51	ns n=50	13 (3 et 4) n= 41	20 (13 au 16) n=51
Pluies en mm	ns = pluies non significatives n = normales mensuelles en mm			

Relevés de la pluviométrie en Poitou-Charentes. Cumul mensuel en gras. Entre parenthèses, les dates des pluies principales. N=.. représente la valeur des « normales » en mm.

A souligner les écarts entre ces cumuls et les normales (n) trentenaires, du jamais vu, avec des déficits dépassant 50 mm ! A noter aussi les dates (entre parenthèses) des pluies significatives, souvent une seule pour le mois. J'entends par pluie significative, un apport d'eau qui peut agir au niveau du lit de la truffe quand il est sec ; dans nos sols, au moins 5 mm -valeur retenue pour le tableau- et souvent plus de 8 mm (en un ou deux jours).

Les orages parfois spectaculaires auxquels nous sommes habitués les autres années n'ont pas été répétitifs (une période notable début août avec 10-15 mm selon les sites, mais ce sera la seule pluie significative pour juillet et août ... et encore pas partout). Septembre (malgré les bons apports de la perturbation qui nous a affectés du 13 au 16) reste déficitaire.

Les températures ont été proches des normales pour les deux premières décades de juillet, par contre après cette période, les relevés sont au-dessus des normales avec un pic fin août et des records dont la presse s'est faite l'écho. Les maximales journalières se sont envolées, mais les

moyennes restent acceptables (19 à 22° en juillet, 22 à 24° en août). Le vent de terre n'a pas eu l'occurrence habituelle, mais cela n'a pas ralenti la dessiccation en profondeur.

En résumé, il est assez certain que les truffettes ont pu se former convenablement au printemps, mais qu'elles ont manqué d'eau et de fraîcheur pour grossir (voire pour survivre). A ce jour, les observations de truffes de marques sont limitées en France à des truffières ayant été arrosées (et à de rares truffières naturelles hors de notre région car situées en moyenne altitude ou en zones à orages répétés) ; c'est la même chose chez nous (où, en plus, le silence sur les récoltes 2016 d'aestivum qui servent d'indicateurs m'inquiète un peu). La prévision va donc dans le sens d'apports réduits de « melano » sur les marchés, voire très réduits, venant des pratiquants de l'arrosage (et cela pour toute la France, sauf peut-être le Grand-Est et le Nord-Drôme).

En ce qui concerne les arrosages, il faut tenir compte de la bonne situation des sols fin juin, ce qui donnait de la marge pour démarrer les apports. En appliquant le mode de raisonnement déjà exposé par ailleurs (2T < P < 4T), on arrive à deux passages équivalents à 20 à 25 mm en juillet – un entre le 6 et 10, puis l'autre vers le 20-25. Ensuite la pluie de début août complète cela, avant un bon arrosage à faire mi-août (ou mieux deux passages échelonnés d'une douzaine de jours). Les pluies de mi-septembre complètent. Il faudra rester vigilant en octobre.

Tout cela s'adapte selon la réalité des orages et les réactions du sol de la truffière. Mais en final, la consommation d'eau ne serait pas si élevée en 2016 malgré ces records caniculaires, avec un besoin moyen d'environ 100/120 mm (parfois moins). L'important aura été de ne pas se laisser dépasser par la sécheresse et de rythmer ses arrosages pour ne pas perdre la fraîcheur initiale en profondeur. A noter que contrairement à des affirmations gratuites, les prévisions de la météorologie régionale (et des privés) ont été bonnes et permettaient de s'adapter, dans la mesure où les trufficulteurs disposaient de l'eau et des moyens d'apport.

Cela dit, nous lisons régulièrement des écrits sur les effets du réchauffement climatique, des gaz à effet de serre ou autres choses intéressantes pour la planète. Mais dans le cas de la conduite des truffières, de façon plus prosaïque, nous sommes confrontés à un cycle biologique portant seulement sur quelques mois ; les événements météorologiques nous concernant se prévoient à quelques jours, rarement à quelques semaines. Mais avec la résistance relative de la truffe, nous avons un peu de temps pour réagir. Donc réchauffement ou pas, il faut être chaque année en mesure de compenser les manques d'eau si on veut récolter régulièrement. Cela ne fera sans doute pas tout le succès, mais cela y contribuera (cf. exemple espagnol ?). Sans eau apportée, les récoltes resteront hétérogènes d'une année à l'autre ; c'est un peu dommage de voir des réticences sur une pratique qui a fait ses preuves si elle est faite de façon raisonnable... et raisonnée. Il est bien clair que ces pratiques s'inscrivent dans une gestion globale et collective des ressources en eau ; mais il faut bien faire savoir (entre autres, aux autorités) que la trufficulture n'est pas la plus consommatrice parmi les productions agricoles en Nouvelle Aquitaine.

Programme Formation « contrôleur »

MODULE 1

Notions de base sur la truffe et réglementation

- Constitution d'une truffe
- Mode de fonctionnement
- Mode de reproduction
- Différentes espèces de truffes...

Le 1 décembre 2016

Salle Ravel à JARNAC

(à côté de la Salle des fêtes de 9h à 12h30)

MODULE 2

Exercice pratique de reconnaissance et de classification des truffes

Le 12 décembre 2016

Salle Ravel à JARNAC

(à côté de la Salle des fêtes de 9h à 12h30)

MODULE 3

Participation en binôme au classement des truffes sur le marché de JARNAC

De 8h à 10h

pendant 8 marchés au cours de la saison 2016/2017

BILAN FINAL DES ACQUIS

Le 28 février 2017

Travaux pratiques sur le marché

Oral et QCM

A la fin de ce cursus, la certification « Contrôleur » sera délivrée par la Chambre d'agriculture de la Charente.

Les modules peuvent être suivis indépendamment les uns des autres pour ceux qui ne souhaitent pas être Contrôleurs.

Le nombre de place est limité à 15 personnes par module dont un maximum de 10 personnes souhaitant la certification de Contrôleur.

Programme « réunion bout de champ »

Thème : TAILLE ET GESTION DES TRUFFIERES

Le 2 MARS 2017 à ECHALLAT (Charente)

Place de la Mairie

de 9h à 12h30

I. Entretien du sol

- Le travail du sol
 - Quand ?
 - Comment ?
 - L'absence de travail

II. La lutte contre la sécheresse

- L'arrosage
 - Technique
 - Les besoins de la truffe
 - Avantages / inconvénients
 - Le suivi des conditions météorologiques

III. Taille et gestion du couvert végétal

- Les effets de la taille
- Comment tailler en fonction de l'âge de la truffière : démonstration sur le site
- La taille au lamier
- Périodes de taille
- Principes et recommandations

Thème : LE REENSEMENCEMENT

Le 09 MARS 2017

**chez Yannick et Laurence CHENU – Le Pont d'Angles
70360 THORIGNY SUR LE MIGNON**

de 9h30 à 12h

ORDRE DU JOUR

- Mise en œuvre du reensemencement depuis la préparation du substrat jusqu'à la mise en place dans la truffière
- Les différentes techniques
- Résultat des essais
- Notions de mycorhization
- Rôles des spores de truffe...

(Lors de cette formation il est possible d'acheter du terreau « sporé » près à l'utilisation)

L'ensemble de ces formations est gratuit pour les adhérents à jour de leur cotisation.

Thème : LA PLANTATION

Le 24 NOVEMBRE 2016 à Saint Cybardeaux (Charente)

réservé aux nouveaux planteurs

Conseils de saison

Realisations de nouvelles plantations

Plantations d'automne ou de printemps : avantages et inconvénients ?

Les plantations peuvent être réalisées de novembre à avril.

Les plantations mises en œuvre en novembre-décembre permettent aux jeunes plants d'installer un système racinaire assez rapidement. Des chênes seront donc moins sensibles à la sécheresse pendant l'été qui suit.

Par contre, il peut y avoir un risque de gel partiel notamment des chênes verts. En général la mortalité est plutôt faible car dès le printemps suivant ils repartent du pied.

Pour limiter le gel, on veillera lors de la plantation à bien couvrir le collet des arbres avec au minimum 5 cm de terre. La pose d'un filet forestier (à petites mailles) ou d'un tubex limite également le phénomène.

Les plantations réalisées au printemps ont pour conséquence une plus grande fragilité des jeunes arbres à la sécheresse et ce quelquefois dès le mois de juin. La mise en place d'une protection sur le sol au pied des arbres peut diminuer le risque. Pour être efficace, les paillons (liège, plastique...) doivent avoir une surface d'au moins 1 m². En dessous de cette dimension, le paillon est inefficace, voire accentue le phénomène de dessèchement.

Réception des plants : que faut-il faire ?

Les plants doivent être rapidement enlevés de leur carton d'emballage et si possible plantés rapidement après avoir pris soin de bien imbiber la motte.

Si les conditions climatiques (trop de pluie ou période de fort gel) ne permettent pas la plantation immédiate, les jeunes plants peuvent être stockés. Dans ce cas, ils seront entreposés dans un endroit éclairé, ventilé et hors-

gel. Les arbres seront régulièrement arrosés, il ne faut pas que la motte se déshydrate totalement. Le respect de ces conditions permet de stocker les jeunes arbres sur de longues périodes.

Le stockage est préférable à une plantation réalisée dans de mauvaises conditions.

Les points clés pour la réussite d'une plantation :

- Le sol doit être propre et parfaitement réessuyé, ni trop sec, ni trop humide.
- Le trou de plantation doit être suffisamment grand (30 cm x 30 cm x 30 cm) pour contenir la motte et permettre de bien couvrir le collet.
- Le trou de plantation est rebouché avec de la terre fine locale sans apport de terreau ou de compost.
- Le jeune plant sera arrosé afin d'éliminer les poches d'air qui pourraient subsister au niveau du système racinaire
- Les protections seront mises immédiatement afin de lutter contre la gourmandise des lièvres et autres lapins de garenne.

L'entretien : un facteur essentiel à la réussite de la plantation

Il s'agit de mettre en œuvre les actions qui favorisent la reprise des jeunes plants .

- Ils devront être arrosés régulièrement dès que les conditions climatiques seront chaudes et sèches. Les apports d'eau représenteront environ 5 à 6 litres par plant.
- La proximité des pieds d'arbres sera maintenue propre. L'absence de concurrence herbacée favorise l'enracinement et donc la reprise des plants. L'herbe sera éliminée manuellement si la plantation compte peu d'arbres ou bien mécaniquement.

Parasites	Description des symptômes et risques	Moyen de lutte
CHENE PUBESCENT		
Oïdium (champignon)	Feuillage recouvert d'un feutrage blanc Affaiblissement général du jeune plant	Lutte chimique préventive en apportant du soufre micronisé en pulvérisation de fin mai à mi-juin Fongicide non systémique en curatif, Dinocap (karathane®)
TOUTES ESSENCES		
Chenilles défoliatrices et charençons	Le feuillage est dévoré ainsi que les bourgeons terminaux dans le cas des charençons Diminution de la vigueur des plants	Ils apparaissent souvent au débourrement des arbres Appliquer un insecticide Phosalone (Zolone®)
Teignes mineuses	Les larves creusent des mines sous la cuticule des feuilles La cuticule se soulève, la feuille sèche et tombe Affaiblissement du jeune chêne car réduction de la photosynthèse	Traitement préventif avec un insecticide en avril-mai : Diflubenzuron (Dimilin Flo)
Phylloxera	Apparition de points jaunes à la surface des feuilles Présence d'insectes rouges sur la face inférieure des feuilles Affaiblissement des jeunes plants	Insecticide systémique ou de contact en vérifiant bien que le produit atteigne le dessous des feuilles.

L'utilisation d'un désherbant défoliant est également possible en veillant à ne pas toucher le feuillage des plants.

- L'état sanitaire des jeunes arbres est à surveiller pour éviter leur affaiblissement et donc les problèmes de reprise.

La récolte des truffes

Elle doit être réalisée à l'aide d'un chien (ou un cochon) afin de ne récolter que des truffes matures et odorantes. La récolte par piochage est à bannir car elle ne sélectionne pas les ascocarpes mûrs de ceux encore immatures. De plus, elle aboutit très rapidement à l'arrêt définitif de la production par destruction de l'écosystème.

Le passage avec le chien doit avoir lieu une fois par semaine au même endroit. Des passages trop proches conduisent le chien à récolter des truffes de moins en moins matures et donc de moins bonne qualité.

La conservation des ascocarpes

Après la récolte, les truffes seront conservées dans une boîte hermétique au réfrigérateur, en prenant soin de les entourer d'un papier absorbant. Les truffes qui présentent un problème de pourriture, de zone molle, de mauvaise odeur... seront écartées pour éviter de contaminer l'ensemble du lot.

La veille de la commercialisation, elles seront lavées et brossées sous un filet d'eau afin d'éliminer la totalité de la terre (ne pas hésiter à jouer du cure dent dans les replis). Elles seront ensuite laissées à l'air libre jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement sèches. Puis, elles seront replacées au réfrigérateur comme précédemment. Si vous constatez des petites zones qui ne sèchent pas sur la truffe, c'est que la truffe présente un problème de qualité. Il est très important de récolter les truffes le plus près de la commercialisation.

Le tri des truffes

Avant l'apport sur le marché, vous devez effectuer un tri de vos truffes. Les truffes non commercialisables, immatures, pourries, gelées seront éliminées du lot.

Les espèces de truffes seront séparées. Pour *Tuber brumale*, le tri est terminé car il n'existe pas de catégorie. Pour *Tuber melanosporum*, en premier lieu les morceaux seront séparés des truffes entières. Puis au niveau des truffes entières, on veillera à établir un classement conformément à l'article 6 du règlement du marché de Jarnac, en fonction de l'aspect, de la masse, de la forme et de l'odeur des ascocarpes.

Le tri des truffes permet une meilleure valorisation financière des lots.

La taille

La taille en trufficulture est directement liée au maintien d'un milieu ouvert, aéré et ensoleillé.

Elle sera d'autant plus importante que la densité de plantation sera grande et que les pratiques culturales favoriseront le développement des arbres (irrigation, travail du sol...).

On peut considérer que la taille intervient à deux niveaux :

- **la parcelle** dans son ensemble. La taille permet :
 - de faciliter les interventions pour l'entretien de la parcelle
 - de conserver un milieu ouvert, aéré et ensoleillé
- **l'arbre**. La taille permet :
 - de le former, par exemple en dégageant un tronc qui permettra de faciliter la récolte ultérieure
 - de limiter l'ombre portée au sol. Il y a donc une action sur le microclimat de l'arbre (influence sur la température des couches superficielles du sol autour de l'arbre)
 - de limiter son développement et la prise au vent (problème d'arrachage des chênes verts lors de la tempête de décembre 1999)
 - de limiter la propagation des maladies comme l'oïdium
 - d'agir sur sa physiologie et vraisemblablement sur son système racinaire.

La taille de formation

Dès la troisième année de plantation, le jeune plant est taillé pour lui donner une assise convenable afin d'éviter qu'il n'adopte une forme buissonneuse.

Si l'arbre a un port naturellement buissonnant, il est taillé sur une ou deux tiges maîtresses correspondant à l'élimination d'un volume important de la frondaison.

L'opération est réalisée sur deux années : la première on raccourcit (ou pince) la partie à supprimer et la deuxième, on coupe proprement le restant au collet ou contre le tronc.

Un tronc est formé progressivement jusqu'à une hauteur de 50 cm à 90 cm en fonction de la hauteur de l'arbre. Ainsi, en général la hauteur du dégagement du tronc correspond à un tiers ou un quart de celle de l'arbre.

Les rameaux verticaux particulièrement vigoureux et qui ont tendance à partir en flèche sont rabattus.

La taille est pratiquée février/mars. Les rejets sont éliminés en août.

La taille d'entretien

Elle est à réaliser en mars à partir de la fin de la récolte.

Pour les chênes pubescents, on veillera à pratiquer la taille avant le débourrement des bourgeons. Une intervention trop tardive est néfaste pour l'arbre et par voie de conséquence sur le champignon. D'autant qu'il a été démontré que la truffe reste en relation avec l'arbre durant toute sa vie.

La totalité du carbone constitutif de l'ascocarpe provient de l'arbre.

Cette taille a pour objectif de limiter les arbres en hauteur et en largeur et d'éclaircir la frondaison. L'ombre portée d'un chêne ne doit pas atteindre le brûlé de son voisin et elle doit être tamisée, c'est-à-dire que la frondaison ne doit pas intercepter totalement les rayons solaires.

Il est également important que les rayons du soleil puissent réchauffer la terre jusqu'au pied du tronc, notamment au printemps.

On veillera dans la mesure du possible à rabattre les branches latérales pour que la frondaison se trouve à l'intérieur du brûlé.

En général, il est préconisé de réaliser la taille manuellement. Or, lorsque la surface en truffière est trop importante, une taille au lamier peut être mise en œuvre.

La taille de mars pourra être complétée par une taille en septembre lorsque la phase de grossissement des truffes sera achevée et ne concernera que les rameaux les plus vigoureux. Cette taille devra être légère.

Remarque : pour permettre une meilleure cicatrisation des plaies et éviter des problèmes éventuels de maladie, la taille sera suivie par l'application de bouillie bordelaise.

Le travail du sol

Lorsque le sol est compacté, la qualité des truffes peut être altérée. La production de truffes de surface, dont l'aspect est fortement lobé est un indicateur du tassement du sol. Le phénomène est accentué par la pratique de l'arrosage.

Pour limiter et/ou atténuer ce problème, le travail du sol peut être envisagé. Il sera réalisé en mars après la récolte et avant le « démarrage » du mycélium dans le sol.

Ce travail devra être superficiel (5 à 8 cm de profondeur). Il sera réalisé sur un sol parfaitement réessuyé. Il doit être localisé sur le brûlé, les objectifs étant :

- Que la formation des truffes ait lieu plus en profondeur,
- Que les contraintes mécaniques soient plus faibles pour favoriser le développement de truffes plus rondes.

Le réensemencement

Après la récolte, les truffes non commercialisées qui ont été congelées peuvent être introduites dans les truffières.

Attention, il ne faut utiliser que des truffes identifiées pour éviter les risques de contamination.

Elles seront congelées et décongelées à plusieurs reprises avant d'être broyées. Le broyat sera ensuite mélangé avec un volume équivalent de vermiculite, cela fixe les spores, puis le tout sera mélangé avec du terreau.

Les apports peuvent se faire sous forme de trous (« piège à truffes »), de sillons au niveau du brûlé dans la zone qui se situe à égale distance du tronc et de la limite du brûlé.

Sandrine FIZZALA

Chargée de Mission Trufficulture
Chambre d'agriculture Charente

Commission Régionale Expérimentations et Formations

Formations

La formation « bout de champs » n'a pas démenti son succès cette année puisque celle consacrée à la taille tout comme celle dédiée au réensemencement, ont dû faire l'objet de deux sessions, l'une le matin et la seconde l'après-midi compte tenu du nombre d'inscrits (de 50 à 60 inscrits pour chacune de ces formations).

Ces formations seront donc programmées de nouveau pour l'année qui vient et resteront gratuites pour les adhérents à jour de cotisation.

La formation de contrôleur a été mise en place cette année comme annoncé. Elle est composée de trois modules distincts qui peuvent être suivis indépendamment et le cas échéant validés sur plusieurs années.

La formation a été organisée avec la Chambre d'agriculture de la Charente qui délivre en conséquence un certificat nominatif de contrôleur.

Pour cette première promotion, 9 adhérents ont validé la totalité des 3 modules et 4 contrôleurs historiques du marché de Jarnac ont obtenu leur certificat par validation des acquis et de l'expérience.

Comme l'ensemble des formations mises en place récemment, le coût a été pris en charge par la Fédération Régionale assurant ainsi la gratuité aux adhérents intéressés. Quelle que soit l'évolution de notre Fédération Régionale dans le cadre de la Région « Nouvelle Aquitaine », notre intention est de maintenir, sous une forme ou une autre, ces formations et leur gratuité.

Expérimentations

Lors de l'édition de nos deux bulletins 2015, nous vous avons d'abord présenté le programme d'expérimentations relatif à l'arrosage et au réensemencement que nous avons élaboré ainsi que le matériel qui avait été acquis grâce aux aides apportées par FranceAgrimer (environ

47% des coûts de matériels et de personnels techniques qui s'élevaient à 9.240 € TTC soit 4.350 € de subventions).

Ensuite, lors du bulletin d'octobre 2015, nous vous avons présenté quelques résultats et des premières conclusions.

Pour poursuivre nos expérimentations en 2016, nous avons demandé à FranceAgrimer, sur la base des travaux réalisés en 2015, de continuer de nous accompagner financièrement.

Après différents échanges entre FranceAgrimer et la Fédération Française des Trufficulteurs, il a été décidé, d'une part de coordonner les programmes d'expérimentations sur le plan national et d'autre part d'en faire superviser l'exécution par des organismes de recherche reconnus.

Nous avons donc en conséquence reformaté notre dossier qui a été analysé et intégré par l'INRA de Nancy dans le programme national.

Au final, le nouveau programme d'expérimentations national qui s'intitule Culturtruf sera dédié aux « Effet des techniques culturales sur le bilan hydrique des truffières et le cycle biologique des truffes ». Son budget global s'établit à 225.000 € TTC qui sera financé à hauteur de 80% par FranceAgrimer soit 180.000 €. Les différentes structures régionales de trufficulteurs participant à l'expérimentation assureront l'essentiel de l'autofinancement qui s'élève donc à 45.000 €.

La coordination sera assurée par l'INRA de Nancy et plus particulièrement par l'équipe de Claude Murat, nouveau coordonnateur technique national pour la trufficulture. Le CTIFL participe également au programme aux côtés de l'INRA.

En ce qui concerne notre région Poitou-Charentes (qui a présenté le dossier antérieurement à la création de la nouvelle région), trois sites expérimentaux ont été retenus par l'INRA, l'un sur une truffière *aestivum* et les deux autres sur des truffières *mélanosporum*. Il nous est alloué un budget de 23.000 € TTC qui se répartissent en 18.000 € de subventions de FranceAgrimer et 5.000 € d'autofinancement qui seront pris en charge par notre Fédération Régionale. Chaque site expérimental devant désigné un organisme coordonnateur local et interlocuteur de l'INRA, c'est la chambre d'agriculture de la Charente qui assurera ce rôle en la personne de Sandrine Fizzala.

Dans l'attente de savoir si nos propositions allaient être retenues dans ce programme Culturtruf, nous avons mis en veille notre commission technique régionale. Par voie de conséquence, nous avons arrêté l'exploitation des

données recueillies la saison passée et qui devaient nous permettre la mise en place de notre nouveau protocole d'expérimentations 2016. Ces données ont été fournies à l'INRA dans le cadre de notre candidature et elles seront exploitées dans le cadre du protocole qui sera appliqué sur nos trois sites expérimentaux.

Bien que de nouveaux matériels seront installés, ceux acquis l'an passé restent en fonctionnement et les données continueront d'être exploitées.

Ce programme Culturtruf qui devrait se prolonger sur une période de 5ans si la gestion et les résultats sont à la hauteur des attentes, est à rapprocher du programme Systruf qui en termes de budget était équivalent avec 1.000.000 € sur 5 ans. Nous devons espérer que Culturtruf apportera autant d'enseignements intéressants pour la trufficulture et les trufficulteurs dans leurs pratiques au quotidien.

Bien que les travaux sur le réensemencement ne soit pas repris dans cette première phase de Culturtruf, il est à noter que notre programme d'expérimentation régionale sur ce sujet, a été à l'honneur dans la revue « le Trufficulteur » consacrée en mars à la méthode « Bonneau » et à l'analyse des résultats obtenus sur un site des Deux-Sèvres. Suite à la présentation orale faite au salon de la truffe de Jarnac et à cet article, l'Inra de Nancy a repris une partie des données pour un traitement statistique plus poussé, montrant entre autres que le réensemencement accroît aussi le nombre d'arbres producteurs dans la parcelle ensemencée (il s'agit de brûlés jeunes et non du démarrage d'arbres âgés non producteurs). Un manuscrit a été déposé au nom de tous par C. Murat pour publication dans une revue internationale.

Notre travail antérieur en matière d'expérimentations et notre volonté de développer la trufficulture affichée au travers de nos différentes actions (stages de formations, conférences techniques, salon de la truffe...) ont conduit à ce que notre participation à ce programme soit retenue.

Cependant, nous nous devons de remercier la Chambre d'agriculture de la Charente pour son constant engagement à nos côtés, notamment par la mise à disposition de Sandrine Fizzala, ainsi que Jean-Marc Olivier qui par ses conseils et ses interventions, ont été des ambassadeurs incontournables et émérites de notre dossier.

Régis MESNIER

INFOS 16

Lors de notre Assemblée Générale du 23 avril 2016, Jocelyne Mounier et Pierre Vich ont rejoint notre Conseil d'Administration qui est composé de 18 membres et qui dans sa session du 21 mai 2016 a nommé le bureau ci-après :

Président d'honneur : **Jean-Marie Doublet**

Président : **Régis Mesnier**

Vice-Président en charge de l'intégration du syndicat dans la future structure régionale « Nouvelle Aquitaine » et de la coordination avec les autres départements de la nouvelle région pour la continuité de nos actions : **Bruno Allafort**

Vice-Président en charge des marchés pour particuliers : **Jean-Marie Morelet**

Vice-Président en charge de l'organisation du salon de la truffe : **Michel Pinaud**

Secrétaire : **François Séguinot**

Secrétaire adjoint : **Christian Merceron**

Trésorier : **Bernard Cote**

Trésorier adjoint : **Pierre Vich**

La vente de livres et de fournitures diverses sera assurée par **Monique Archambaud**

Membres : **Evelyne Boutet, Michel Chauvet, Lucienne Gallenon, Christian Galloger, Yves Magnan, Jocelyne Mounier, Jean-Marie Poiron et Alain Vigier**

L'élément marquant de notre assemblée a été le débat sur l'opportunité de créer une structure économique interprofessionnelle. Après un vote à bulletin secret, une majorité de 80 % des adhérents présents s'est prononcée en faveur de la création de cette structure et a approuvé l'investissement de la trésorerie disponible du syndicat dans cette initiative.

C'est donc un travail lourd que nous allons engager en espérant le conclure au printemps 2017.

Après le succès rencontré par notre premier salon régional de la truffe en janvier dernier qui a accueilli plus de 800 visiteurs, nous envisageons de renouveler l'expérience en y apportant quelques améliorations. Nous espérons notamment reconduire les conférences techniques que vous avez plébiscitées par votre présence nombreuse et l'intérêt que vous avez témoigné par vos questions.

Faute de production, nos marchés aux particuliers ont été ternes la saison passée, mais fort du succès rencontré à leur démarrage il y a deux ans, nous les reconduisons sous la même forme, cette année.

N'hésitez pas à solliciter les membres du conseil d'administration pour tout renseignement ou toute suggestion et pour les retardataires, n'oubliez pas de vous mettre à jour de votre cotisation.

Régis MESNIER

Voyage d'étude

Les 23 & 24 avril derniers un voyage d'étude intitulé « **sur la route de la Gironde au Quercy** » a été organisé à l'initiative des trufficulteurs de Charente-Maritime avec l'appui de La FRTPC.

Ce sont 46 trufficulteurs de la région qui ont participé à cette escapade trufficole.

Premier arrêt à St Maixant (proximité Langon) pour la visite d'Agri-truffe, première pépinière à exploiter la licence INRA. Le fameux « **Planter pour récolter** » est aussi le slogan de cette pépinière.

C'est sous la conduite de Pierre Rouch que nous avons pu parcourir les différentes serres abritant à différents stades les 250 000 plants qui seront contrôlés avant mise sur le marché.



Au cours de la visite passage devant les postes de rempotage ou les jeunes plants sortant de la nurserie sont mis dans un substrat ad hoc avant de rejoindre les serres où ils pourront poursuivre leur croissance et laisser se faire la mycorhization.

Anoter le grand soin apporté au niveau de la décontamination contre toutes formes éventuelles de parasitismes : bactéries ou autres organismes microscopiques, désinfection des glands et des truffes puis stérilisation du substrat. Également à souligner que pour assurer une quantité optimum de truffes par plant le mélange substrat broyat de truffes se prépare par lot de 100 plants maxi.

A peine le temps de remercier notre hôte et pour certains de choisir quelques plants que nous voilà déjà embarqués, pour cette fois-ci un premier arrêt technique au « tire-bouchon » près de Langon.

L'après-midi, visite des truffières de Pierre Alis à Masquières (47370).

Malgré un petit grain au mauvais moment, l'accueil n'en fut pas moins chaleureux de la part de Pierre et de son épouse. Météo oblige c'est à l'avant du bus (tant pis pour ceux du fond...), que le couple nous a montré, graphes à l'appui, le suivi de leur truffière totalisant 2000 arbres en âge de produire (une quinzaine d'années). Le recueil des données effectuées requiert un travail énorme, les arbres sont suivis individuellement au niveau de la production, poids et nombre de truffes par arbre sont dans un premier temps relevés au moment du cavage, puis ces données sont saisies

informatiquement, courbes et graphes finalisant le suivi. Pierre pense que la durée de production d'un arbre est limitée et illustre la cinétique de production de chaque arbre sur plus de 10 ans. La question est celle de la décision de couper un arbre en fin de production alors que ses voisins sont en pleine récolte ? Les paramètres climatiques sont suivis et aident à la décision d'arrosage (arroseurs suspendus). Il pense que la pluie d'hiver est importante pour la production.

Une vision en plan de la truffière met en évidence des zones plus productrices que sans d'autres explications évidentes (contaminations, sols hétérogènes, plants fatigués...) ?

Une météo plus clémente nous permet de poursuivre par la visite de la truffière.

La truffière est entretenue avec pratique culturale sur le rang à la herse rotative avec palpeur et sur une bande de 1,5 m de part et d'autre de celui-ci au rotovateur ce qui laisse une bande centrale enherbée qui sera tondue une seule fois en fin de la saison. Pierre apportant une grande importance au rôle joué par la biodiversité aussi bien faunistique que floristique, partant sur le principe que chaque être vivant apporte des micros organismes ne pouvant que compléter favorablement le travail du sol.



En ce qui concerne la taille, un travail tout à fait traditionnel maintenant une ouverture du milieu suffisante. La taille est très haute pour arrosage sans conséquences sur la production.

Après les salutations et les remerciements d'usage, départ pour l'hôtel Kiriad à Cahors après visite sous la pluie du célèbre pont diabolique de Valentré classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Après le diner nous avons été rejoint par Pierre Sourzat un pur « produit local », trufficulteur et animateur de la station expérimentale du Montat. Pierre nous a parlé au dessert de l'histoire de la trufficulture lotoise avec ses atouts et aussi ses freins qui ont retardé l'usage du plant mycorhizé. Avec sa verve bien connue, il a relié la trufficulture à l'évolution du monde rural et animé une discussion sur quelques aspects techniques dont l'effet « bastion » ou les réensemencements...

Le lendemain au programme, rencontre avec C. Malaurie à l'Hospitalet (Rocamadour). Christian fut également éleveur de chèvres dont le lait est réservé à l'élaboration du réputé fromage le Cabécou (AOC) dans ce secteur traditionnel du Lot, il a été le président des trufficulteurs du Midi Pyrénées, acteur important du site expérimental du lycée du Montat, puis créateur d'une pépinière et enfin semi-retraité toujours passionné par les truffes.

Après une bonne nuit c'est frais et dispos que nous rejoignons le site de l'hospitalet, juste le temps d'un arrêt japonais pour mettre Rocamadour dans la boîte, de débarquer 3 touristes et nous voici en route pour la truffière de Christian. A souligner aussi une route aux paysages splendides sous le soleil.

L'approche de la truffière se fait à pied, d'où l'occasion de passer devant d'autres plantations intéressantes pour les pratiques culturales assez différentes. Une bonne marche au soleil et de bons débats sur la comparaison des marchés de Lalbenque et Jarnac (n'est-ce pas Eric ?)

La truffière de Christian est cultivée au cultivateur classique, le rang n'est pas travaillé. La taille a fait l'objet de discussions à partir d'arbres souvent anciens ou en

cours de rajeunissement. La production devient faible, localisée sur des îlots et la question de la rénovation (ou replantation) est directement posée.

Au cours du circuit les orchidophiles se font un plaisir d'immortaliser l'orchis singe (*O. simia*) une orchidée rare dans notre région.

Après cette petite balade pédestre nous étions en condition pour affronter le déjeuner qui nous attendait à l'Hostellerie du Causse à Gramat, en ayant pris soin de récupérer les Rocamadourophiles.

Pour notre fin de périple Jean-Marc avait choisi la « Ferme de la truffe » à Cuzance animée par Claudie, Serge Delbut et Delphine Vigne leur fille. Ce site expérimental (expérimentation technique) avec le CTIFL dont l'ingénieur D. Bourrières nous avait rejoint un dimanche après-midi (merci à lui) accueille le public sur le terrain, à table et dispose d'une boutique de vente de produits truffés.

En plus du circuit « découverte » sous la conduite de Serge nous avons eu droit à une démonstration de travail du sol avec un petit chenillard équipé en bout de bras d'un outil mixte à griffes et à dents. Serge veille à la succession des plantations de façon à avoir divers « âges » en production et n'hésite pas à renouveler une plantation.



A remarquer sur cette truffière le buttage des plants avec du calcaire qui forme une carapace étanche limitant l'évaporation. A la plantation même le plant ne semble pas être enfoui en dessous du collet puisqu'il est fréquent de voir les racines principales s'enfoncer dans le sol.

Fin du parcours touristique, visite de la salle de restauration faite dans une vieille maison quercynoise familiale où sur réservation on peut y déguster un menu complet à base de truffes. D. Vigne a montré tout le dynamisme d'une « jeunesse » gagnée par le virus de la truffe. Certains ont un peu regretté la présence de produits avec « arômes » mais elle nous a rappelé aussi la dure loi du commerce... il faut des produits peu chers en appel des vrais produits truffés. Débats !

Visite de la boutique, ici on trouve des truffes en verrine ou bocaux, huiles, vinaigres, moutarde, pâtés (dosés à 5%), même la brumale y tient sa place, on la trouve sous forme de granité conditionnée dans de petites verrines. Après quelques achats direction le bus pour relier Périgueux notre dernière ville étape avant Saint Jean d'Angély. C'est à la cafétéria Flunch où nous étions attendus comme dans un grand restaurant que nous faisons notre dernière pose technique. Il ne nous restait plus qu'à boucler la boucle et récupérer nos véhicules là où nous les avons laissés la veille.

Nous tenons à remercier particulièrement Jean-Marc et Danielle pour la parfaite organisation de ce voyage, sans le carnet d'adresses de J-M il nous aurait été impossible d'accéder à certains sites, les trufficulteurs sollicités se montrant réticents à nous faire visiter leur truffière évoquant la multiplication des risques d'incivilité voire de vols de truffes à la saison.

Remercions aussi Éric qui s'est occupé du bus, Spirita et Alain Tribot pour la difficile partie comptable le chauffeur qui nous a ménagé en nous approchant au maximum des sites et tous les participants des quatre départements sans qui le voyage n'aurait pas eu lieu. Enfin pour n'oublier personne merci à tous.

Michel FORESTIER - ADT 17

Bureau de la Fédération Régionale des Trufficulteurs

- **Président**
Bruno ALLAFORT
16120 CHATEAUNEUF
Tél. 06 82 03 60 78
brunoallafort@yahoo.fr
- **Vice-présidents**
Alice PERRON
17160 BAGNIZEAU
Tél. 06 18 68 37 84
alice@chaimoi.net
- **Trésorier**
Christian SOULLARD
79800 LA MOTHE ST HÉRAY
Tél. 05 49 05 02 43
christian.soullard@sfr.fr
- **Trésorier adjoint**
Jacky QUINTARD
86370 VIVONNE
Tél. 05 49 43 44 59
jacky.quintard@wanadoo.fr
- **Secrétaire**
Michel FORESTIER
17510 CHIVES
Tél. 05 46 26 71 74
michelforestier49@orange.fr
- **Secrétaire adjoint**
Régis MESNIER
16170 ST CYBARDEAUX
Tél. 06 15 32 86 01
regismesnier@somespa.fr
- **Membres**
Claude BRETAUDEAU (86)
Éric CHASSÉRIAUD (17)
Jean-Marie DOUBLET (16)
Francis GIRAUD (17)
Yves MAGNAN (16)
Yves SAULNIER (79)
Jean-Jacques SAUVAGET (79)
- **Stagiaires**
Jean-Marie MORELET (16)
Guy PASQUAY (86)
- **Membres**
Philippe AUVIN
86400 LINAZAY
Tél. 06 07 69 36 33
philippeauvin@orange.fr

Conseil d'administration du Syndicat des Trufficulteurs Charentais

- **Président**
Régis MESNIER
16170 ST CYBARDEAUX
Tél. 06 15 32 86 01
regismesnier@somespa.fr
- **Président d'honneur**
Jean-Marie DOUBLET
16170 BONNEVILLE
Tél. : 05 45 21 61 88
j.marie.doublent@orange.fr
- **Vice-Présidents**
Jean-Marie MORELET
16170 ECHALLAT
Tél. 05 45 90 90 66
jean-marie.morelet@alsatis.net
- **Secrétaire**
François SEGUINOT
16170 ST AMANT DE NOUERE
Tél. 05 45 21 92 00
nizou16@orange.fr
- **Secrétaire-adjointe**
Lucienne GALLENON
16170 BONNEVILLE
Tél. 05 45 21 63 90
gallenon.earldelafolie@hotmail.fr
- **Trésorier**
Bernard COTE
16200 COURBILLAC
Tél. 06 62 52 62 70
bernard-fabienne.cote@orange.fr
- **Trésorier-Adjoint**
Christian MERCERON
16170 ECHALLAT
Tél. 05 45 90 87 69
- **Membres**
Bruno ALLAFORT
Evelyne ARCHAMBAUD
Evelyne BOUTET
Michel CHAUVET
Pascal DUODIGNON
Christian GALOGER
Didier GAUTIER
Yves MAGNAN
Jean-Marie POIRON
Alain VIGIER

Conseil d'administration de l'Association des Trufficulteurs des Deux Sèvres

- **Président**
Christian SOULLARD
79800 LA MOTHE ST HERAY
Tél. 05 49 05 02 43
christian.soullard@sfr.fr
- **Vice-Présidents**
Pierre PENIGAUD
79500 ST MARTIN LES MELLE
Tél. 05 49 29 04 33
pierrepenguin@orange.fr
- **Yves SAULNIER**
79110 COUTURE
D'ARGENSON
Tél. 05 49 07 83 06
saulnier.couture@voila.fr
- **Secrétaire**
Lucien BONNEAU
79370 MOUGON
Tél. 05 49 28 54 32
06 86 92 44 53
lucien.bonneau2@wanadoo.fr
- **Secrétaire-Adjointe**
Monique BOUTIN
79510 COULON
Tél. 05 49 35 92 18
moniqueboutin@sfr.fr
- **Trésorière**
Soizic OVIDE
79210 PRIN-DEYRANCON
Tél. 09 67 34 14 76
soizic.ovid@orange.fr
- **Trésorier- Adjoint**
Jean-Jacques SAUVAGET
79360 LA FOYE MONJAULT
Tél. 05 49 04 92 48
sauvaget.jeanjacques@neuf.fr
- **Membres**
Didier LACROIX
André SABOUREAU
Albert TURPEAUD
Roland VERGNAULT

Conseil d'administration de l'Association des Trufficulteurs de Charente-Maritime

- **Présidente**
Alice PERRON
17160 BAGNIZEAU
Tél. 06 18 68 37 84
alice@chaimoi.net
- **Président d'honneur**
Charles LASSALE
17520 JARNAC
CHAMPAGNE
- **Vice-Président**
Eric CHASSERIAUD
17800 ECHEBRUNE
Tél. 06 99 02 80 04
chass.eric@orange.fr
- **Secrétaire**
Michel FORESTIER
17510 CHIVES
Tél. : 06 45 03 49 69
michelforestier49@orange.fr
- **Secrétaire adjoint**
André DELAGE
17400 MAZERAY
Tél. : 05 46 32 18 47
andre.delage@wanadoo.fr
- **Trésorier**
Spirita TRIBOT
17160 BLANZAC LES MATHA
Tél. : 06 32 00 95 67
alain.tribot@free.fr
- **Trésorière adjoint**
Joël MERCIER
17330 BERNAY ST
MARTIN100 FONTCOUVERTE
Tél. : 06 85 53 04 41
joel_mercier@orange.fr
- **Membres**
Daniel BANCTEL
Francis GIRAUD
Jean-Marc OLIVIER
Béatrice MARTINAUD
Georges PORCHERON

Conseil d'administration de l'Association des Trufficulteurs de Vienne

- **Président**
Philippe AUVIN
86400 LINAZAY
Tél. 06 07 69 36 33
philippeauvin@orange.fr
- **Vice-Présidents**
Jacky QUINTARD
86370 VIVONNE
Tél. 05 49 43 44 59
jacky.quintard@wanadoo.fr
- **Nicole RIVIERE**
86340 ROCHES PREMARIE
Tél. 05 49 55 06 90
riviere.nicole@orange.fr
- **Secrétaire**
Guy PASQUAY
86370 VIVONNE
Tél. 05 49 57 18 97
guy.pasquay@sfr.fr
- **Secrétaire-Adjoint**
Thierry BRAULT
86240 PRINCAY
Tél. 05 49 22 48 92
braultprincay@hotmail.fr
- **Trésorier**
Didier GROSPEAUD
86100 CHATELLERAULT
Tél. 05 49 93 08 63
grospeaud-gd@orange.fr
- **Trésorier-Adjoint**
Michel PENOT
86120 TROIS MOUTIERS
Tél. 05 49 22 41 27
penot.mic@wanadoo.fr
- **Membres**
Claude BRETAUDEAU
Hubert BUJEAU
Didier DABADIE
Christian JOURDAN



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



Avec le soutien du
CASDAR et du Conseil
Général de Charente et
Charente-Maritime

Pour tout renseignement

Sandrine FIZZALA - HEULIN
Chargée de mission trufficulture
Chambre d'agriculture de la Charente
Angoulême
Tél. : 05 45 24 49 44
truffles@charente.chambagri.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner à la Chambre d'Agriculture de la Charente – Maryline MALBRAN –
ZE Ma Campagne – 66 impasse Nièpce – 16016 ANGOULEME CEDEX

Nom Prénom :
 Société :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Téléphone : Fax :
 Portable : Mail :

<u>Statut :</u>	
Chef d'exploitation	<input type="checkbox"/>
Conjoint collaborateur	<input type="checkbox"/>
Aide familial	<input type="checkbox"/>
Salarié	<input type="checkbox"/>
J A (PPP)	<input type="checkbox"/>

S'inscrit au stage de formation :

- **Réunion Bout de Champ : Taille et gestion des truffières**

Le 2 MARS 2017 à ECHALLAT (16)

Nbre de participants

Ne participera pas

- **Réunion Bout de Champ : Réensemencement**

Le 9 MARS 2017 à THORIGNY SUR LE MIGNON (79)

Nbre de participants

Ne participera pas

- **Formation « Contrôleurs »**

Ensemble des modules Nbre de participants

Ne participera pas

Module 1 seulement Nbre de participants

Ne participera pas

Le 1 DECEMBRE 2016 à JARNAC (16)

Module 2 seulement Nbre de participants

Ne participera pas

Le 12 DECEMBRE 2016 à JARNAC (16)

Module 3 seulement Nbre de participants

Ne participera pas

Pendant les 8 Marchés au cours de la saison 2016/2017

A, le

Signature :

APPEL DE COTISATION 2016

**La cotisation 2016 a été reconduite à 40,00 €
pour la période allant du 01 avril 2016 au 31 mars 2017.**

Pour les adhérents n'ayant pas encore réglé la cotisation 2015, nous vous demandons de bien vouloir adresser la somme de 40,00 € (avec le coupon ci-dessous) à :

Sandrine FIZZALA
Chambre d'Agriculture de la Charente – 66, Impasse Nièpce
ZE MA CAMPAGNE - 16016 ANGOULEME Cédex

Votre cotisation vous permet de participer à la vie du syndicat, d'assister et de voter aux Assemblées Générales.

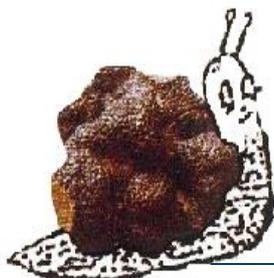
Votre cotisation participe au financement des actions du syndicat pour la défense et la formation des trufficulteurs, la promotion de la trufficulture et l'expérimentation technique.

En contrepartie de votre adhésion vous bénéficiez gratuitement :

- **de l'abonnement aux deux bulletins annuels (octobre et avril) de liaison des trufficulteurs du Poitou-Charentes (Web et/ou papier)**
- **de l'accès aux formations ayant lieu dans notre Région, soit gratuitement pour les réunions « bout de champs » soit à un tarif préférentiel pour les autres**
- **de l'accès aux différents marchés de la région afin de vendre votre production.**
- **de la possibilité d'obtenir les conseils d'un technicien (Voir Sandrine FIZZALA-HEULIN au 05 45 24 49 44)**
- **des conditions avantageuses auprès des principaux fournisseurs de plants ou de matériels. (Commandes groupées par le Syndicat).**

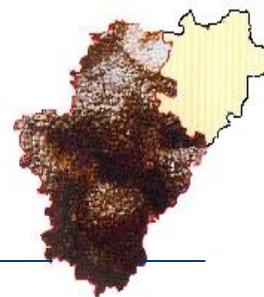
La liste des bénéficiaires de ces prestations sera établie en fonction des cotisations reçues au **plus tard le 30 octobre 2016.**

La carte d'adhérent vous sera renvoyée à réception du règlement.



Syndicat des Trufficulteurs Charentais

Chambre d'Agriculture de la Charente - 66, Impasse Nièpce
ZE MA CAMPAGNE - 16016 ANGOULEME Cédex
☎ : 05.45.24.49.49 📠 : 05.45.24.49.99



Monsieur ou Madame :

Adresse :

Adresse mail :

Tél. ou Portable :

Acquitte la cotisation 2016 et verse la somme de 40,00 € (*)

A

Le

Signature

(*) Chèque libellé au nom du Syndicat des Trufficulteurs Charentais.